

Christelle Lebel

Sept-îles

MÉMOIRE CONCERNANT LE PROJET D'OUVERTURE D'UN GISEMENT D'APATITE
ET DE MAGNÉTITE TITANIFÈRE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.

Présenté à commission d'enquête de Bureau d'audience publiques sur
l'environnement. (B.A.P.E)

1. Je suis une jeune mère de famille native de Sept-Îles et enseignante de profession. Je demeure dans le secteur Est de la ville de Sept-Îles. Je m'intéresse à la venue du projet Mine Arnaud depuis près de 2 ans du point de vue des impacts sociaux et environnementaux. Je me questionne également sur la pertinence de la venue de ce projet à proximité avec la ville.
2. J'ai choisi de m'engager dans le dossier «Mine Arnaud» en tant que citoyenne en regard à ma qualité de vie, à la qualité de notre milieu de vie et aussi en regard vers l'avenir. Quelle est la réelle valeur de ce projet à long terme et quels seraient les impacts pour les générations futures? Avant même les audiences publiques, je constatais que Mine Arnaud manquait de transparence : plusieurs questions au niveau de l'eau et de l'air n'avaient jamais été répondues par le promoteur et d'autres part, plusieurs données publiées ont été sous-estimées (ex. : données sur l'air alors que les capteurs d'air ont été situés loin des interférences locales (dans le bois plutôt que près de la rue et des résidences)).

Suite à mon assistance à la première partie des audiences consultatives, j'ai été très déçue des réponses qui ont été données par les experts et parfois, par les réponses du promoteur. Celles-ci étaient parfois vagues et manquaient de fondements. En fait, je me questionne à savoir s'il est acceptable de laisser un projet de cet envergure aller de l'avant lorsqu'il manque ainsi de réponses et d'études rigoureuses? Le fait que l'on remette à plus tard certaines études (ex. :

études toxicologiques) et que les réponses à nos questions soient si tardives me laisse croire que ce projet a été accepté par nos élus sans qu'il y ait eu une sérieuse analyse de l'ampleur du projet. Parfois, il m'a semblé que les groupes de citoyens engagés dans le dossier du projet connaissaient davantage celui-ci que les experts, et ce, même sur le plan technique. Comment peut-on faire confiance à un projet de cette envergure qui laisse encore autant de questionnements? Comment peut-on dire oui à un projet qui provoque autant de réflexion et d'inquiétudes dans notre population? Quelle est la valeur du B.A.P.E si les experts ne sont pas en mesure de répondre aux questions?

Suite à certaines questions posées lors des premières audiences, il m'a semblé que la ville de Sept-Îles n'ait pas envisagé qu'un incident pourrait subvenir advenant la venue du projet (ex. : problématique en avec la source d'eau potable, incident au niveau du transport de certaines marchandises, bris de digues etc.). Cet aspect n'a rien de rassurant.

En ce qui a trait à la source d'eau potable, la ville nous a confirmé que le lac des rapides était sensible à l'acidification. Mine Arnaud nous a confirmé qu'il émettrait des polluants acidifiants dans l'air en quantité non négligeable. Advenant le cas où les polluants acidifiants (SO₂, NOX) émis par Mine Arnaud auraient un impact sur l'acidification du lac, cela engendrerait inévitablement des répercussions sur notre prise d'eau potable. Comment la ville, les ministères de l'environnement, Mine Arnaud vont gérer cela? Sur ce dernier point nous n'avons pas eu de réponses claires alors que c'est une question très importante.

Voici un autre aspect sur lequel je suis confuse et qui m'apparaît comme un manque de transparence et de clarté. Le 28 août, lors des audiences, j'ai demandé à Mine Arnaud quel était le taux d'émissions d'acidifiants émis par les activités de la Mine Arnaud en terme de tonnage. On m'a répondu que le calcul

n'avait pas été fait en tonnage alors que j'avais la réponse sous les yeux¹ dans un rédigé par Genivar (Juillet 2013) où Mine Arnaud donnait suite à une série de questions. De plus, j'aimerais comprendre comment se fait-il que dans ce même document, on estimait à 1007 tonnes le taux d'émissions de NO₂ pour l'année 6 et que lorsque j'ai posé cette même question le 28 Août, les données avaient diminué de moitié. Par exemple, on estimait 484 tonnes la quantité de NO₂ pour l'année 6.

Mon autre questionnement est au niveau politique. Comment peut-on faire confiance à un processus où le gouvernement est mandataire des audiences publiques et actionnaire du projet. C'est une situation qui me semble particulière, même controversée étant donné que le gouvernement est à la fois juge et partie. Est-ce que l'acceptabilité du projet sera biaisée par le manque d'indépendance dans le processus décisionnel? Pourquoi le sort de la population qui aura à vivre une vingtaine d'années avec les impacts d'un projet de mine à ciel ouvert devrait se jouer dans une démarche si subjective?

En contrepartie un référendum serait le meilleur outil afin d'avoir l'heure juste sur l'acceptabilité du projet ou non. Maintenant que la population connaît davantage le projet et qu'il n'y a plus de questions qui peuvent être répondues par le promoteur, je souhaite que la population puisse se prononcer sur la venue du projet Mine Arnaud et ce, par souci de transparence et d'équité.

Sept-Îles est un endroit apprécié pour sa diversité au niveau des activités plein air et récréo-touristique. Plusieurs citoyens apprécient et profitent de la Baie et de ses pourtours. Nous avons déjà plusieurs industries en activité autour de la Baie qui occupent une grande partie du territoire. Si on ajoute à cela une Mine ayant un territoire de 57 km² ce sera une empreinte de plus au niveau environnemental,

¹ GENIVAR, Complément n° 5 à l'étude d'impact sur l'environnement RÉPONSES AUX QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC, Révision 2 juillet 2013

mais c'est aussi une empreinte de plus au plan visuel. Notre paysage perdra de la valeur déjà qu'il est hypothéqué par les industries déjà en place. Pour moi, cet aspect pourrait avoir un impact au niveau social et affecter ma qualité de vie ainsi que celle de plusieurs autres citoyens. Je pense aussi que cela pourrait avoir un impact négatif sur le tourisme et sur la population qui utilise le territoire à des fins récréotouristique. Bref, le projet Mine Arnaud occupera une trop grande partie du territoire ce qui est inacceptable du point de vue physiographique.

3. Pour conclure, j'ai de sérieux doute quant à ce que le projet Mine Arnaud nous rapportera réellement en terme d'économie. Pour monsieur et madame Tout-le-Monde, est-ce qu'en bout de ligne cela en coûtera moins cher de vivre à Sept-Îles grâce à Mine Arnaud? Au niveau des taxes et de nos services en sortirons-nous gagnant?

Enfin, le projet Mine Arnaud est pour moi un projet inacceptable car les inconvénients sont beaucoup plus grands que les bénéfices que nous en tirerons. Les conséquences sur l'environnement, sur la qualité de vie septilienne et sur le paysage ne sont pas négligeables. Le territoire que réclame Mine Arnaud est trop grand en superficie et ses installations sont trop près des habitants et du centre ville. À mes yeux, ce projet n'est ni durable ni profitable pour les générations futures, et celles-ci seront prises avec les restants.

Ce projet ne peut aller de l'avant car il est à ce moment trop controversé: réponses incomplètes, aspects suspicieux, études tardives ou inachevées, population déchirée, citoyens qui ne peuvent se prononcer etc. Je souhaite que le projet soit rejeté, retardé ou que la population puisse se prononcer!

Ce 17^{ième} jour de l'année, 2013

Signature Christelle Lebel

Mme Christelle Lebel